



### Le bateau coule il faut passer la serpillière

Déjà très encombrante pour les agriculteurs "pestifères", voir indésirable pour d'autres dans la mise en place des OGM, l'abeille est maintenant considérée, dans un article du courrier de l'environnement de l'INRA, comme un facteur explicatif de la régression des bourdons et autres insectes pollinisateurs sauvages.

L'abeille domestique, symbole mythologique, qui accompagne l'homme depuis des millénaires, du statut d'insecte protégé va bientôt passer au statut d'insecte nuisible. Nuisible à l'agriculture, nuisible à l'industrie agrochimique et comble de tout, nuisible à l'environnement. Voilà ce que je lis dans un article fait par des chercheurs d'après une étude sur les jachères fleuries.

Il est de plus en plus difficile pour l'homme de regarder ses conneries en face. L'abeille n'est responsable de rien et les jachères ne méritent aucune étude. La sauvegarde des insectes pollinisateurs sauvages ou domestiques ne se fera qu'avec une agriculture en lien à la Terre, soucieuse du respect de l'environnement et des hommes.

La solution tient en grande partie dans l'application du principe élémentaire agronomique de la rotation des cultures. Et d'un peu d'égard pour les plantes sauvages. Car n'oublions pas que la carotte, le maïs ou le trèfle étaient des plantes sauvages.

La jachère n'est qu'un emplâtre sur une jambe de bois, un os à ronger par manque de courage de regarder et d'assumer une pratique agricole irresponsable et assassine.

### Combien d'abeilles font le printemps ?

L'odeur des fleurs flotte dans l'air, les oiseaux chantent, ça sent le printemps !

On est tenté de penser que la dure période hivernale est passée pour les abeilles. LOIN SANS FAUT ! Février, mars et avril sont des mois critiques pour les ruches.



Abeille sur un pommier : une alliée pollinisatrice pour des fruits plus beaux et plus gros.

Pourquoi ?

Les réserves en miel vont sur leur fin et les températures basses ne permettent souvent pas la production de miel. Ajoutées à des populations hivernales faibles, elles rendent les ruches vulnérables aux coups de froid.

Certaines maladies sont également favorisées par le confinement (mauvais temps).

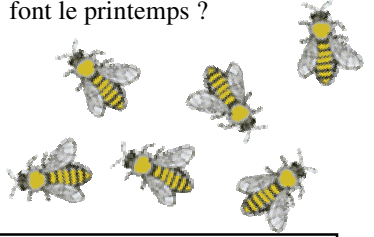
Par ailleurs, au cours de l'hiver, les populations d'abeilles chutent tandis que celles du parasite principal, un acarien du nom de « Varroa », se maintiennent, renforçant ainsi son emprise néfaste.

Les ouvrières hivernan-

tes sont aussi plus exposées aux méfaits des pesticides (accumulés), des maladies et parasites. En effet, elles vivent jusqu'à cinq mois, contre quatre à cinq semaines pour les ouvrières en été.

Et paradoxalement, les ruches peuvent également périr à cause de réserves trop importantes ! L'espace est limité dans la ruche : trop de miel en automne équivaut à trop peu de larves et donc d'abeilles pour la saison à venir.

Alors, combien d'abeilles font le printemps ?



### Le Groupe Abeille sur le pavé

Le groupe Abeilles était aux côtés d'un bon millier d'apiculteurs venus à Paris le 21 février pour contester la mise en marché provisoire du Cruiser, insecticide systémique.

Les ministères concernés avancent le respect du principe de précaution, preuves les contraintes d'utilisation émises : semis avant le 15 mai pour limiter l'accès au pollen du maïs, pas de culture mellifère l'année suivante, etc. Des mesures quasi incontrôlables. Mais de toute façon, selon le chef de l'unité abeille de l'Afssa, Jean-Paul Faucon, « **les mesures accompagnatrices ont été prises pour rassurer le citoyen et calmer les apiculteurs.** » On appréciera

tout le sérieux de la situation.



Alors qu'un recours en annulation est déposé devant le conseil d'Etat, une première réunion du comité de pilotage du programme de surveillance du Cruiser s'est tenue le 10 avril. Un représentant de notre Groupe Abeilles de la Manche y

assistait. Préparé à la hâte et sans réels moyens le protocole d'observation tient, par contre, d'un réel bricolage.

En parallèle, dans les plaines du nord ouest de l'Italie où les semis de maïs ont commencé, il y a hécatombe de ruches. Les poussières émises par les semences traitées au Cruiser, ou avec d'autres molécules semblables contaminent les gouttes de rosée et les fleurs butinées par les abeilles.

Les apiculteurs cherchent à sauver leurs ruchers. Ils fuient les plaines empoisonnées en pleine floraison pour se retirer dans les zones hautes et froides. Le printemps y arrivera plus tard et leurs abeilles risquent la famine.

A qui le tour ?



# Piqûre de rappel



## Intox' dans le canton de Brécey (suite)

Lors de la Piqûre de Rappel du 1er trimestre 2008, nous étions inquiets de la lenteur administrative avec laquelle était instruite notre affaire d'intoxication et craignons nous acheminer vers une prescription tant souhaitée par certains.

L'acharnement des deux apiculteurs touchés a permis une évolution favorable de la situation : un courrier de la DDAF, du 2 avril, nous informe que « des procédures ont été lancées à l'égard des 2 exploitations ne respectant pas les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires (SEVIN L 85) ». Les responsabilités sont établies et les deux apiculteurs ne comprendraient pas ne pas être indemnisés pour les préjudices subis.

Avec l'aide de leur avocat, spécialisé sur les questions environnementales, ils ont donc décidé de saisir le juge d'instruction.

Pendant ce temps, le préjudice de 20 000 euros met la trésorerie des deux exploitations dans une situation très délicate. Les indemnisations arriveront-elles à temps ?



## Calamités agricoles

Sous l'impulsion du Groupe Abeille, un dossier a été déposé à la DDAF de la Manche visant à obtenir une compensation suite aux pertes de récoltes considérables enregistrées en 2007. Le dossier présenté en commission nationale a été validé. Quatre départements bénéficieront également de ces aides. Il s'agit aussi de la reconnaissance d'une apiculture professionnelle dans la Manche...

## Courageux

Les positions du président du conseil général de la Manche, Jean-François Legrand, au sujet de l'évaluation des risques des OGM sont maintenant connues, de même que les pressions qu'elles ont engendrées. Le sénateur dans un article du Monde du 2 avril s'en est pris particulièrement aux semenciers et a dénoncé "l'obscurantisme" de ceux qui pensent encore "que l'économie l'emporte sur l'homme. Certains ont fait main basse sur l'UMP afin de défendre des intérêts mercantiles (...) La force de frappe de Monsanto et des autres semenciers est phénoménale", affirme-t-il.

## Le WWF et les CIVAM, même combat !

Le 18 avril un voyage de presse était organisé conjointement par les CIVAM et le WWF afin de présenter le partenariat qui les lie et l'agriculture qu'ils entendent promouvoir. Le WWF œuvre à la conservation de la biodiversité, la préservation des habitats naturels et des ressources. C'est donc tout naturellement que le WWF France s'est rapproché des CIVAM afin de « développer une agriculture durable, de qualité et de proximité, qui concilie efficacité économique et préservation des ressources ».

Ainsi ce sont deux agriculteurs du CIVAM APAD (centre Manche), Christophe et Vincent Gosselin qui ont accueilli la délégation parisienne afin de présenter à la fois pourquoi et comment ils avaient modifié leurs pratiques agricoles.

Pourquoi ? Pour améliorer

leur revenu, leur qualité de vie et réduire l'impact de leurs pratiques sur l'environnement.

Comment ? En redécouvrant le pâturage des prairies, en réduisant les surfaces de maïs, en limitant l'usage des pesticides, engrais chimiques, antibiotiques et aliments du commerce...

Leur bilan aujourd'hui « on travaille moins (entre 45 et 50 heures semaine), on gagne plus et on protège l'environnement ». Ils expriment également le fait d'avoir retrouvé une sérénité et le sens de leur métier...

Quand les démarches locales trouvent un écho auprès d'ONG... Et ce n'est qu'un début !



## AD3A ou le développement durable

Depuis une quinzaine d'années, l'AD3A (Association d'Aide au Développement Agricole et l'Autonomie de l'Afrique) s'engage en faveur des plus démunis au Burkina Faso. En partenariat avec la région, le département et les associations burkinabés, elle met en place des conventions de coopération sur de petits projets agricoles, artisanaux ou commerciaux.

Aujourd'hui, plusieurs chantiers sont en cours dont le développement de la filière apicole qui représente une source de revenu non négligeable dans une région où la moitié des habitants gagne moins de 120 euros par an.

Les 91 essences mellifères répertoriées dans cette région du sud Yoba attirent de nombreux essaims à une époque où les travaux agricoles sont achevés laissant ainsi le temps aux agriculteurs de se consacrer à l'apiculture. En 2009, un apiculteur burkinabé rejoindra la France pour une formation de 3 mois dans notre région. Piqûre de rappel se joint volontiers à cette initiative. A suivre ...



« Imitons l'abeille, elle fait de grandes randonnées sans perdre son objectif » Louis Marie Parent